

Les professeurs du lycée Jean-Jaurès de Montreuil -93
réunis en Assemblée générale avec leurs sections syndicales *SNES-FSU et Force ouvrière*

A Monsieur le Ministre
S/c Monsieur le Recteur de l'Académie de Créteil
S/c Monsieur l'Inspecteur d'académie de Seine Saint-Denis
S/c Madame la Provisoire de la Cité scolaire

Montreuil, le 19 juin 2019

Pourquoi nous sommes toujours mobilisés

Monsieur le Ministre,

Vous affirmez que vos réformes apporteront plus de liberté et d'égalité à l'école, et nous considérons au contraire qu'elles faillissent plus que jamais à ces principes de notre République. Vous affirmez que la communauté scolaire a été associée à l'élaboration de vos réformes, et nous tenons à dire hautement combien elles suscitent de rejet.

Permettez-nous, à partir du terrain où nous exerçons, de vous apporter quelques éclairages sur la réalité de ces réformes.

« **Faites ce qui vous plaît** »¹ dites-vous à nos élèves, les engageant à choisir leurs spécialités de Première et Terminale selon leur goût, et faisant vôtre la devise de l'utopique abbaye de Thélème. Affirmer cette prétendue liberté d'organiser son parcours individuel, c'est falsifier le réel, ignorer que les formations du Supérieur imposent déjà des attendus qui serviront à la sélection, omettre la difficulté pour les élèves et leurs familles de faire des choix en connaissance de cause, qui plus est quand vous fermez les CIO ou proposez un accompagnement en seconde largement insuffisant. Nous le redisons, cette mission d'orientation relève des Psychologues de l'Education Nationale, des professionnels formés et spécialisés. Nous constatons ainsi cette année que nos élèves ne font pas ce qui leur plaît, mais choisissent en nombre la spécialité Mathématiques (7 groupes créés) pour ne pas prendre le risque qu'une orientation selon leurs vœux leur soit plus tard refusée au prétexte qu'ils n'auraient pas suivi cet enseignement absent du tronc commun !

Des « parcours choisis par chaque lycéen en fonction de ses goûts et de ses ambitions »² ? Le prétendu libre-choix des spécialités est inapplicable dans les faits : toutes les spécialités ne sont pas offertes partout ; il ne sera pas possible de demander un changement d'établissement pour obtenir une spécialité, pas possible non plus pour les proviseurs de lycées voisins de construire des alignements dans les emplois du temps qui deviendraient d'insolubles casse-têtes (y compris dans une même commune : à Montreuil aucun échange ne sera possible entre les lycées Jean-Jaurès et Condorcet) ; si le choix total des spécialités était véritablement offert aux lycéens, il faudrait envisager 84 combinaisons – avec quel dispositif technique ? quelles salles ? dans quelles classes démantelées ? avec quels emplois du temps pour les élèves et les professeurs ? Nous constatons mi-juin l'impossibilité où se trouve la direction de donner le nombre définitif de groupes de spécialités, la répartition des heures par matière, donc les services des enseignants, alors que nous devrions déjà préparer les nouveaux programmes de votre réforme... Les « fiches dialogue » remises aux familles des élèves de seconde invitent à formuler quatre vœux pour trois choix définitifs... En toute logique,

1 Sur France Inter, le 28 mars 2019 : <https://www.youtube.com/watch?v=815PpIJ79go>

2 Note informative du 11 avril 2019 : <https://www.education.gouv.fr/cid126438/un-nouveau-baccalaureat-en-2021.html>

les élèves ne choisiront donc pas leurs trois spécialités de Première : c'est la direction de l'établissement qui le fera, c'est le recteur, c'est vous, Monsieur le Ministre. Il n'y aura pas de spécialité « Numérique et sciences informatiques » au lycée Jean-Jaurès de Montreuil, pas de « Théâtre » ni de « Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité » pour ceux du lycée Condorcet. A ces rebutés des spécialités, il restera la ressource de se tourner vers les lycées privés où vous avez fait le choix d'ouvrir certaines spécialités plutôt que dans les lycées publics. De quelle liberté parlez-vous donc ? de quelle égalité ? de quelle ambition ?

« Remuscler le baccalauréat » ? On nous vante un nouveau baccalauréat avec seulement quatre épreuves terminales, la Philosophie, le Grand oral et les deux enseignements de spécialités conservés en Terminale, mais ce chiffre 4 est un leurre brandi par démagogie. Il omet les épreuves, écrite et orale, de Français que les élèves passent en Première, il tente de faire avaler les couleuvres du contrôle continu, qui reposerait en particulier sur « trois séquences d'épreuves communes », deux séquences de trois puis cinq épreuves l'année de Première, une de quatre épreuves l'année de Terminale, sans compter les sessions de rattrapage pour les élèves absents. La multiplication des épreuves – elles seront 20 dans les séries générales, 21 dans les séries technologiques, et non pas 4 ! – et le temps pris pour leur organisation réduiront mécaniquement le temps consacré à l'apprentissage. Pourtant qui ignore que les rythmes d'apprentissage varient selon les élèves et que le temps long est indispensable pour que tous soient égaux face à l'enseignement que nous leurs dispensons ? Quel savoir et méthodes transmettrons-nous si le baccalauréat devient permanent ? En outre, de l'aveu des inspecteurs que nous avons rencontrés, chaque établissement serait fondé à choisir dans une « banque nationale » ses propres sujets en « s'adaptant » aux élèves qui le fréquentent – adieu le diplôme national ; certaines disciplines comme les Sciences numériques pourraient être confiées à « tout adulte pédagogue » qui voudrait s'en charger, ou en fonction de la nécessité de maintenir des postes. Ce n'est pas du muscle, mais de la gonflette qui fera pschitt dans le supérieur.

Éviter les « difficultés organisationnelles » d'un baccalauréat concentré « dans un temps très court » ? telle est l'une des raisons alléguées pour justifier l'instauration du contrôle continu à hauteur de 40% de la note finale. Mais les difficultés organisationnelles que vous invoquez, au lieu d'être résolues par le contrôle continu, seront diluées sur le temps long et aggravées par la quantité des épreuves à mettre en œuvre au long de l'année. Pour organiser les épreuves du contrôle continu et mettre en œuvre la réforme, vous n'avez pas prévu de recruter davantage de personnel administratif, bien au contraire (11 postes administratifs supprimés dans l'académie de Créteil). A ces difficultés connues des directions d'établissements s'en ajouteront de nouvelles, d'une tout autre nature, et que personne dans l'Institution ne semble prévoir sinon nous, professeurs : bachotage permanent, « efforts » en vue de la note à court terme et non plus de l'apprentissage sur le long terme – s'agirait-il d'évaluer les élèves avant de les former ? -, éventuelles pressions sur les professeurs, réclamations contre des notes qui seront jugées injustes par certains élèves et leurs familles, angoisses de ceux qui supporteront mal d'être soumis à des évaluations permanentes depuis les tests de positionnement jusqu'aux dernières épreuves du bac. Seul le baccalauréat examen terminal et national garantit aujourd'hui la valeur des notes, quand Parcoursup instaure déjà une discrimination géographique, donc sociale.

Moins d'« angoisse »³ avec le baccalauréat Blanquer ? Parce que les élèves passeraient des épreuves tout au long des années de Première et de Terminale, ils seraient moins angoissés ? Voilà une bien étrange pétition de principe, et il nous semble plutôt que vous ne vous préoccupez guère de leurs angoisses face à l'évaluation ou de leurs inquiétudes pour leur avenir. Quel intérêt pour la pédagogie à soumettre les élèves à des évaluations récurrentes dans leur scolarité ? Nous refusons cette politique de pilotage de l'éducation par les résultats avec l'évaluation et la mise en concurrence généralisée, politique qui entraînera en outre l'assèchement des effectifs dans certaines matières et à terme leur disparition, comme en langues anciennes ou dans les matières artistiques. Le contrôle continu au lycée

3« Ce calendrier (du contrôle continu) a pour objectif de vous retirer cette angoisse de passer tous les examens en même temps à la fin de l'année » peut-on lire ici :

<http://quandjepasselebac.education.fr/contrôle-continu-épreuves-finales-les-épreuves-du-bac-2021/>

instaurerait un examen permanent dont nous n'avons eu de cesse de dénoncer la valeur locale, discriminatoire donc à l'entrée dans le Supérieur sanctionnée par l'application Parcoursup. Tous nos élèves qui ont dû utiliser l'application et leurs familles pourraient en témoigner : Parcoursup est anxiogène ! Passer un été entier à attendre, accepter ou décliner des propositions souvent peu satisfaisantes, consulter plusieurs fois par jour l'application dans l'attente d'un changement pour le mieux, parfois ne rien obtenir (au 18 juin, 116 élèves du lycée Jean-Jaurès ont un refus ou sont en attente sur tous leurs vœux!), ou n'obtenir qu'une place par défaut, attendre et espérer dans l'opacité la plus complète, à la merci d'un algorithme, c'est ce que vous proposez à nos bacheliers pour apaiser leurs inquiétudes face à un avenir bien incertain !

Parcoursup gère le manque de places créées à l'université pour accueillir les bacheliers, il sélectionne, il administre bien trop souvent une orientation par défaut, et il ruine en aval le droit à l'université et à la filière de son choix auquel ouvrait le bac – droit que l'instauration du contrôle continu casse désormais aussi en amont. Le bac national est la clé de voûte du système éducatif. En y portant atteinte, c'est toute l'école que vous attaquez.

Nous vous avons donc alerté sans relâche, par nos syndicats, dans les instances représentatives, par notre mobilisation tout au long de l'année. Vous nous avez opposé une fin de non-recevoir, vous avez feint de ne pas comprendre ce que nous dénonçons, vous avez ignoré notre indignation, nos arguments, vous avez répété à l'envi le mot de confiance, lui retirant toute signification en refusant de voir la réalité de notre défiance, vous avez persisté dans un discours démagogique, trompeur, humiliant. Vous trahissez le principe de liberté que vous ne cessez pourtant de mettre en avant, vous renoncez à l'égalité entre tous les élèves de notre pays. La conscience de notre mission de service public nous impose de le dénoncer, et nous n'avons plus d'autre recours aujourd'hui que d'expliquer les raisons pour lesquelles nous nous mobilisons massivement par la pétition que nous joignons à cette lettre. C'est pourquoi nous étions, pour un tiers d'entre nous, en grève les 17 et 18 juin, pendant les épreuves du baccalauréat.

C'est aussi pourquoi nous n'aurons de cesse de chercher les voies de la mobilisation pour obtenir l'abrogation de vos contre-réformes.

Pour l'Assemblée générale :

Véronique Pabian (*SNES-FSU*)
Alain Gluckstein (*Force Ouvrière*)

Copie :

- Envoi direct
- Sections syndicales départementales et académiques ;
- Conseil local des parents d'élèves